



Assistant.e technique

Dispositif Permanence de soins infirmiers

L'URPS des infirmiers libéraux des Pays de la Loire, lance un dispositif innovant de permanence de soins infirmiers sur le secteur sud de l'agglomération nantaise. L'objectif de ce dispositif est de permettre aux résidents du secteur d'obtenir une réponse infirmiers 24h/24.

L'URPS Infirmiers, recherche un.e Assistant.e technique pour appuyer la gestion de la mise en œuvre opérationnelle de ce dispositif.

Sous la responsabilité du bureau de URPS Infirmiers et en étroite collaboration avec la coordinatrice, l'assistant.e aura pour mission de :

- Mobiliser les infirmiers pour se porter volontaire dans le dispositif
- Préparer le planning de permanence et le diffuser, notamment au Centre 15
- Accompagner les infirmiers pour s'approprier le dispositif
- Assurer le suivi global du dispositif et le reporting
- Faciliter la recherche d'un infirmier pour assurer la continuité des soins post prise en charge par l'infirmiers de permanence, le cas échéant
- Contribuer à l'élaboration de la communication sur le dispositif

Prérequis : Aisance relationnelle et téléphonique, rigueur, Maîtrise des logiciels informatiques (suite office), secret médical

Temps de travail : 17,5h par semaine du lundi au vendredi (le matin – horaires ajustables).

Date de début : 19 septembre

Contrat en CDD jusqu'au 7 avril

En fonction de la poursuite ou du lancement de nouveaux dispositifs complémentaires, le volume horaire pourra être augmenté, en accord avec le salarié.

Rémunération :

11,87€ / heure

Contactez l'URPS infirmiers :

02 40 69 19 75

coordination@urps-idel-paysdelaloire.fr